



**TREMLIN SCENE DECOUVERTE 2017- 8e EDITION
GRAND SUD EST
MODALITES ET REGLEMENT 2017**

Présentation du tremplin :

L'association Orizon Sud lance la huitième édition du TREMLIN SCÈNE DÉCOUVERTE à destination des groupes de musiques actuelles du grand Sud méditerranée. Tous les styles sont acceptés dès lors que l'œuvre de l'artiste ou du groupe est originale : Composition Uniquement, **les reprises sont interdites.** (Jazz, rock, reggae, rap, électro, variété, soul, hip hop, pop, garage...).

Ce tremplin a pour but la découverte, la promotion et la diffusion d'œuvres musicales d'artistes en voie de développement du grand Sud EST. Il vise également à créer un espace de rencontres, d'échanges et de collaborations entre les musiciens, les professionnels de la musique et le public.

Les conditions :

#1 : Au moins un membre du groupe doit résider dans le Grand Sud Est (66; 11; 34; 30; 13; 84; 83; 04; 05; 06), un justificatif sera demandé.

#2 : Les groupes doivent obligatoirement composer leur musique, les reprises ne sont pas acceptées.

#3 : Le Concours est ouvert aux auteurs-compositeurs-interprètes résidant dans le Grand Sud Est (66; 11; 34; 30; 13; 84; 83; 04; 05; 06) (ci-après « les « Participants »), individuels ou se produisant en groupe, ne disposant pas de contrat de production ou de licence avec un label ou une maison de disque.

Seront toutefois admis à participer au Concours les artistes entrants dans les cas suivants : artistes autoproduits ; artistes sous contrat d'édition musicale ; artistes autoproduits sous contrat de distribution ; artistes signés sur des structures locales ou associatives.

#4 : Chaque artiste, membre d'un groupe, ne peut présenter qu'un seul projet donc ne peut être mentionné que sur une seule candidature.

#5 : Etre âgé de plus de 16 ans, une autorisation parentale sera demandée si jamais le groupe est sélectionné pour les demi finales.

#6 : Le groupe s'engage à venir par ses propres moyens. Aucun défraiement ne sera attribué.

#7 : Pour le cas où le Participant serait un groupe d'artistes (ci-après le « Groupe »), les artistes de ce groupe désignent parmi eux un représentant (ci-après le « Représentant »), celui-ci devant agir au nom et pour le compte du Groupe dans le cadre d'un mandat qui pourra être réclamé par l'Association. Le Représentant se porte garant des informations et de tout élément fournis dans le cadre du Concours, garantit que le Groupe dans son ensemble et chacun des membres du Groupe pris individuellement se conforme au respect des dispositions du présent règlement et garantit l'Association Orizon Sud contre tout recours ou action d'un artiste du Groupe qui agirait individuellement. Il est le seul interlocuteur de l'Association au nom du Groupe pour quelque cause que ce soit.

Les modalités :

Un vote du Public aura lieu du 9 Mars 2017 au dimanche 19 Mars 2017 à minuit (via un sondage en ligne sur le site internet de l'association), et permettra au 2 premiers groupes (ayant obtenu le plus de votes d'accéder directement en demi finale (donc de jouer sur scène devant un jury de professionnels et leur public.

Un jury composé de professionnels du secteur désignera les 6 autres candidats pour accéder aux demi finales. Le jury se garde le droit de désigner un 7e candidat.

Les 8 (ou 9) groupes seront prévenus par mail à l'issue des sessions d'écoutes du jury. Ils devront être disponibles pour les 2 demi-finales et devront assister à la réunion préparatoire du tremplin, afin de rencontrer les ingénieurs du son (présence obligatoire). L'ordre et le jour de passage seront communiqués par les ingénieurs du son, ce jour là.

Ces 8 ou 9 groupes participeront aux :

Deux ½ finales à Marseille :
Au Poste à Galène
103 rue Ferrari
13005 Marseille
les 5 et 6 avril 2017

Le Jury et le public sélectionne les 2 premiers sur chaque demi finale pour accéder à la finale. Chaque membre du jury a une voix chacun et le public a une voix.

La Finale à Marseille :
lieu et date à déterminer

Les prix :

Le gagnant se verra offrir la possibilité de se produire lors d'une scène d'envergure, dans un contexte professionnel, et recevra d'autres lots encore en négociation (showcase Fiesta des Suds 2017, résidence, enregistrement studio, shooting pro...)

Rencontre Pro / Emergence :

Pour soutenir les groupes émergents et leur porter conseil, Orizon Sud proposera une rencontre de professionnels du secteur culturel, qui se tiendra le **mercredi 8 Mars de 17h à 20h** à l'Espace Hyperion à Marseille. Cette séance sera ouverte à tous, sur inscription auprès d'Orizon Sud (nombre de places limitées).

Pièces à fournir :

Le dossier d'inscription complet comprend :

- Le formulaire d'inscription en ligne sur notre site, www.orizonsud.com/inscription, dûment rempli par le représentant du groupe, après lecture des présentes modalités et règlement.
- Présent document modalités et règlement 2017 téléchargeable, et à inclure au formulaire d'inscription en ligne, après scan paraphé et signé par le représentant du groupe.
- Une adhésion obligatoire à l'association de 5 euros par membre du groupe, pour laquelle vous fournirez le justificatif de votre paiement effectué sur le site sécurisé PAYPAL.
- Un justificatif de domicile d'un des membres du groupe (obligation de résider dans un des départements suivants : 66; 11; 34; 30; 13; 84; 83; 04; 05; 06.
- Avoir un soundcloud et 3 titres MP3 **disponibles au téléchargement sur soundcloud.**
- Avoir une chaîne Youtube avec un clip ou une captation live filmée.

- Une biographie.
- Une photo HD (taille minimum 300 px / poids max 1 Mo / format .jpg ou .png).
- Une fiche technique avec plan de scène.

Les dates à retenir :

Etapas Tremplin Scène Découverte 2017 - 8ème édition

Dépôt du dossier de candidature complet en ligne sur www.orizonsud.com	2 Janvier au 28 Février 2017
Rencontre Pro à HYPERION Marseille	8 Mars 2017 de 17h à 20h
Vote du public en ligne	9 Mars au 19 Mars 2017
Sélection des groupes pour les ½ finales par un jury de professionnels	22 Mars 2017
Rendez-vous avec ingénieurs du son -½ finales Important : présence obligatoire d'au moins 1 des membres de chacun des 8 groupes présélectionnés par le jury (skype si éloignés).	Semaine du 27 mars 2017
½ finales au POSTE A GALENE Marseille	Les 5 et 6 Avril 2017
Finale Marseille	à déterminer

RAPPEL :

- La date limite de candidature est fixée au mardi 28 Février 2017 à minuit.
- La candidature se fait uniquement en ligne sur notre site www.orizonsud.com
- Le règlement de la cotisation obligatoire à l'association Orizon Sud est de 5 euros par personne, donc, par membre du groupe. Le paiement doit être réalisé sur le site web de l'association Orizon Sud, ou par retour de mail 'Demande de paiement', via le site sécurisé de paiement PAYPAL, au plus tard le 28 Février 2017, minuit.
- Un paiement groupé pour tous les membres du même groupe pourra être réalisé.
- Les dossiers reçus ne seront pas restitués à l'issue du concours. Ils ne seront pas utilisés par les organisateurs sans autorisations préalables du groupe ou de l'artiste. Ces dossiers feront l'objet d'un archivage interne.

Je reconnais avoir lu et accepté les modalités et règlement Tremplin Scène Découverte 2017.

Date :

Signature (Responsable du groupe) :